Fiche technique

PROPRIÉTÉS LE FIGARO

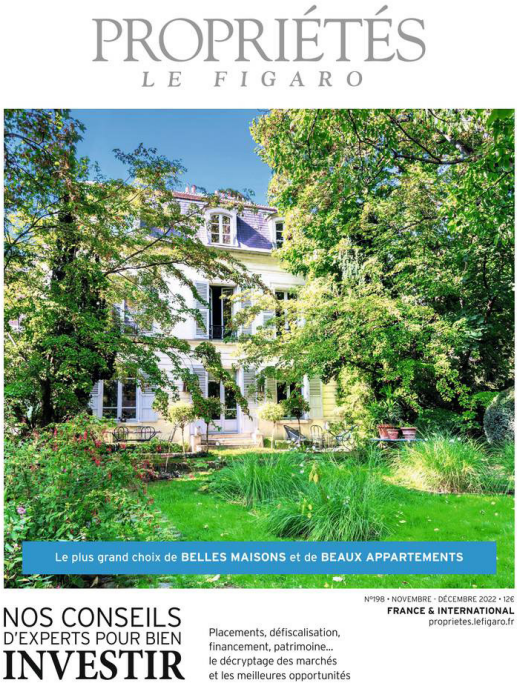

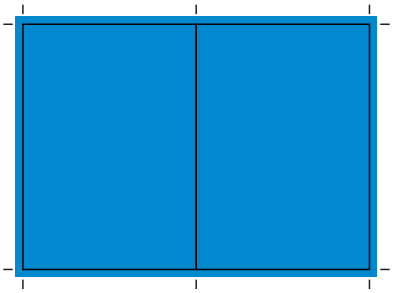

DOUBLE PAGE
L 460 x H 297 mm

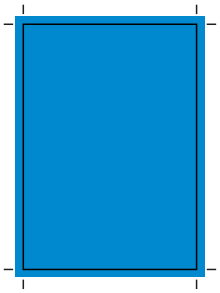

1 PAGE
L 230 x H 297 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES.
POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO COATED V2 ECI (FOGRA 39L)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à ***pierre@kocka.fr***

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type **WETRANSFER** ou **DROPBOX** à *pierre@kocka.fr*

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version.Elle doit être envoyée à **Le Figaro**, Service Production trafic - 3, rue Pillet Will - 75009 Paris **3 jours avant la date maximum de remise des éléments**.

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux mentions oblogatoires.
- **LOI TOUBON,** relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
• **Alimentaire :** *« Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »*
• **Alcool :** *« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »*
- **LA MENTION « *PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE* »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.

Service technique : KOCKA - Pierre - 06 12 13 66 31 - pierre@kocka.fr